

JOURNAL en Bref



Municipalité de Saint-Côme - **Novembre 2020**

St-Côme
EN
GLACE
40^e édition

29 janvier au 14 février

Voir page 9

NOUVELLE BOUTIQUE
au Vieux presbytère
ARTISANS • LOCAUX

Voir page 11

Marché
LES DÉCOUVERTES DE L'AVENT
Centre de Loisirs Marcel Thériault

5 et 6 décembre

Voir page 7



Passez de Joyeuses Fêtes !



Monde municipal

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Au moment d'écrire ces lignes, nous voilà plongés à nouveau dans cette crise de santé publique qui vient bouleverser notre quotidien et notre économie depuis bientôt 8 mois.

Comme le mentionnait ma collègue Isabelle Perreault, mairesse de Saint-Alphonse-Rodriguez :

« Nos municipalités et notre MRC sont toujours en zone orange. Tout comme au printemps, n'oublions pas que ce sont les comportements sécuritaires que nous adopterons qui influenceront sur la suite des choses. Je tiens à souligner l'effort de chacune et chacun d'entre vous, on garde le cap pour ne pas passer en zone rouge et recommencer certaines activités le plus tôt possible. Un comportement responsable est toujours de mise. »

Aboutir en zone rouge serait synonyme de fermeture pour nos commerces et restaurants, d'application de mesures plus restrictives pour nos enfants dans les écoles et d'insécurité pour nos aînés. Personne ne souhaite en arriver là, c'est pourquoi je fais appel à vous aujourd'hui pour que l'on continue de prendre collectivement soin de nous. Nous nous en sommes bien sortis jusqu'ici, il n'y a aucune raison pour que ça change. »

Je suis extrêmement reconnaissant de l'effort constant de chacune et chacun d'entre vous.

Octobre et novembre seront pour les élus des mois chargés en termes de développement et d'implication municipale. En effet, plusieurs comités reprennent du

service avec l'arrivée de l'automne et nous allons travailler fort pour déterminer les grands axes que nous voudrions développer pour l'année qui vient et les priorités à inscrire au budget 2021, et ce, tout en nous assurant que les dépenses seront contrôlées rigoureusement de façon à respecter nos engagements.

Sachez que les décisions prises par votre Conseil municipal le sont dans les meilleurs intérêts de l'ensemble de la population et que si vous désirez en discuter avec nous, les portes de l'Hôtel de ville vous sont grandes ouvertes. Il me fait toujours plaisir de vous rencontrer !



Pour conclure, comme il s'agit de la dernière édition du Journal En Bref pour l'année 2020, permettez-moi de vous offrir à tous, en cette période de fin d'année vraiment particulière et difficile pour plusieurs d'entre nous, mes meilleurs souhaits pour que l'année 2021 nous apporte santé et prospérité et qu'elle nous permette rapidement un retour à la vie normale tant désirée.

Martin Bordeleau, maire

CONSULTATION PUBLIQUE AU SUJET DU NOUVEAU RÈGLEMENT DE MUNICIPALISATION DES CHEMINS PRIVÉS

La Municipalité de Saint-Côme adoptera prochainement la version finale de son Règlement de Municipalisation des chemins privés, afin d'assurer un meilleur contrôle sur la qualité de construction des chemins destinés à devenir publics. Entre temps, le Département d'urbanisme invite toute personne intéressée à communiquer avec Vincent Côté (urbaniste@stcomelanaudiere.ca) afin d'obtenir une copie du projet de règlement, dans le but d'en prendre connaissance.

Une consultation publique aura lieu prochainement, selon l'évolution des mesures d'urgence sanitaire. Des commentaires et suggestions pourront être déposés au Département d'urbanisme, afin de bonifier le règlement avant son adoption finale.

DANS CE NUMÉRO :

Monde municipal	2-6
Feuillet détachable	7-10
Nos bons coups !	11-12
Comité Historique	12
Amis de Marie	13
Environnement	14
Divers	15-16
Section commerciale	16



Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e Rue

Saint-Côme (Québec) J0K 2B0

Téléphone : 450 883-2726

Télécopieur : 450 883-6431

Courriel: info@stcomelanaudiere.ca

Site: www.stcomelanaudiere.ca

DATES À RETENIR

CINQ PARUTIONS POUR LE JOURNAL EN BREF

Des modifications ont été apportées aux dates de tombée et de sortie du Journal En Bref.

Depuis 2020, 5 publications paraîtront chaque année.

Tombée :	Sortie :
5 janvier	1 ^{er} février
5 mars	1 ^{er} avril
5 mai	1 ^{er} juin
5 août	1 ^{er} septembre
5 octobre	1 ^{er} novembre

bref@stcomelanaudiere.ca

FERMETURE - BUREAUX MUNICIPAUX

Veillez noter que le bureau municipal sera fermé du 21 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclusivement.

MATIÈRES RÉSIDUELLES ET CONTENEURS

Pendant la période des fêtes, les matières résiduelles seront ramassées les 21-22-23 et 24 décembre jusqu'à midi. La semaine suivante, la collecte se fera les 29-30 et 31 décembre jusqu'à midi. L'horaire régulier reprendra le mardi 5 janvier. Cet horaire est aussi valable pour le service des conteneurs situé au Garage municipal (1195, 39^e Rue). En ce qui concerne la cueillette de la récupération, elle se fera les lundis 21 et 28 décembre 2020.

STATIONNEMENT & MATIÈRES RÉSIDUELLES

Selon l'article 1.7 du règlement 343-2000 ayant pour effet de régler le stationnement, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23h et 7h du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration visant à faciliter le déneigement de nos rues. Nous sollicitons également votre concours afin de bien identifier vos boîtes pour les matières résiduelles et de les garder déneigées en tout temps. Cette mesure aidera nos employés municipaux lors de la collecte des matières résiduelles.

MODIFICATION DES LIMITES DE VITESSE

Lors de la séance ordinaire du 14 septembre dernier, une résolution a été adoptée afin de modifier les limites de vitesse maximales sur les voies de circulation suivantes afin de les uniformiser à 60 km/h :

- Chemin de la Ferme
- 284^e Avenue
- Rang des Venne
- 7^e Rang
- 9^e Rang
- Rang Petit-Beloil
- Rang Grand-Beloil
- Route du Lac Clair
- Chemin Laporte

APPEL DE CANDIDATURES - COMITÉ DE RÉFLEXION SUR L'ENCADREMENT DES RÉSIDENCES DE TOURISME À SAINT-CÔME

La Municipalité de Saint-Côme souhaite inviter toute personne intéressée à participer au comité de réflexion sur l'encadrement des résidences de tourisme opérant sur son territoire. Les résidences de tourisme sont un sujet controversé partout au Québec. D'un côté, les locations court terme offrent un apport considérable et insoupçonné à l'économie locale alors que de l'autre, certains locataires irrespectueux peuvent causer des désagréments significatifs aux voisins résidents permanents.

Dans cette optique, la Municipalité de Saint-Côme vous invite à déposer votre candidature afin de participer au comité de réflexion qui pourra déposer ses recommandations en vue de la rédaction du *Règlement visant à encadrer les résidences de tourisme*, dont l'adoption est prévue pour le printemps prochain. N'hésitez pas à vous présenter à l'Hôtel de ville pour remplir votre formulaire et déposer votre candidature.

SERVICES DE SANTÉ OFFERTS À SAINT-CÔME

- Lundi :** Prélèvements sanguins par l'infirmière du CLSC
Prenez rendez-vous : 450 883-2726, poste 7333
Consultations médicales avec rendez-vous - Dr Hertling *
- Mardi :** Infirmière en milieu rural par l'infirmière du CLSC
Prenez rendez-vous : 450 886-3861, poste 250
Consultations médicales avec rendez-vous - Dr Hertling *
- Mercredi :** Consultations médicales avec rendez-vous
Dr Hertling *
- Jeudi :** Consultations médicales avec rendez-vous
Dr Hertling *
- Vendredi :** Consultations médicales sur rendez-vous *

* Rendez-vous avec Dre Ménard-Godin tous les jours avec horaire variable

Les consultations médicales sont offertes sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Prenez rendez-vous en composant le 450 883-2726, poste 7333.

Vous êtes inquiet pour votre santé ou celle d'un proche ?

Si votre état de santé physique ou mentale, ou celui d'un proche vous inquiète, adressez-vous à : Info-Santé / Info-Social au 811

**Une infirmière et un intervenant social sont disponibles
24 heures par jour / 7 jours par semaine.**

**Infirmière
EN MILIEU
RURAL**

**Vous êtes âgé de plus de 55 ans ?
Vous avez besoin de soins ou de services de santé ?**

Soins et services offerts (sur rendez-vous seulement)

- Conseils et enseignement sur l'asthme, le diabète, l'hypertension, les maladies pulmonaires (MPOC), etc.
- Réponse aux inquiétudes générales sur la santé
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures)
- Suivi de la pression artérielle
- Prélèvements
- Enlèvement de points de suture ou d'agrafes
- Injections de médicaments
- Lavage d'oreilles
- Information sur les services du CLSC et les ressources communautaires
- Référence vers les ressources disponibles

Services gratuits

**Pour prendre
rendez-vous**

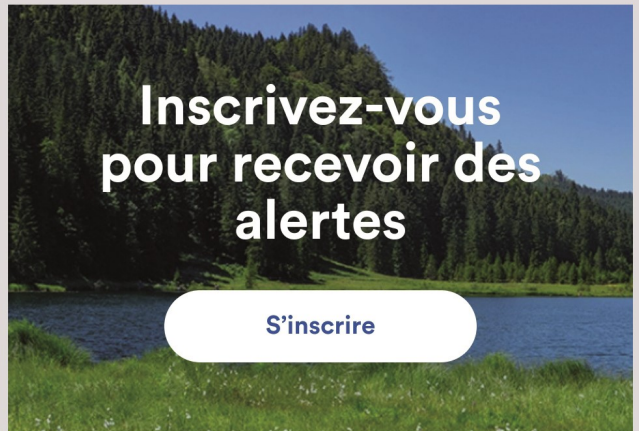
Composez le
450 886-3861

Monde municipal



La Municipalité de Saint-Côme a mandaté une firme spécialisée en conception de plateformes numériques pour se munir d'un service d'alertes automatisées (SAA).

Celui-ci permettra d'envoyer des avis par téléphone, par courriel ou par message-texte afin de joindre plus efficacement les citoyens lors de situations d'urgence (ex. : avis d'ébullition de l'eau, fermeture de rue, etc.).



La Municipalité de Saint-Côme présente
vosre nouveau portail citoyen

avis.stcomelanaudiere.ca

INSCRIVEZ-VOUS !

**Bienvenue sur la
plateforme d'avis de la
municipalité de Saint-
Côme.**



**ADRESSE = SECOURS
INVISIBLE = IMPOSSIBLE**

FACILITEZ LA VIE DE VOS SERVICES D'URGENCE !!!

**SELON LE RÈGLEMENT 537-2014,
LES CHIFFRES DU NUMÉRO CIVIQUE DOIVENT :**

- Avoir une hauteur minimale de 10 centimètres (10 cm).
- Être installés sur la façade donnant sur la rue du bâtiment principal et doivent être visibles en tout temps.
- Si le bâtiment principal est situé à plus de vingt mètres (20 m) de l'emprise de la rue, le numéro civique doit être installé en bordure de celle-ci et doit être visible en tout temps.

10 cm



LES CONTREVENANTS PEUVENT ÊTRE PASSIBLES D'UNE AMENDE.

CONSEILS DE PRÉVENTION POUR LES TRAVERSES PIÉTONNIÈRES

PIÉTON ET CONDUCTEUR PARTAGEONS LA ROUTE !

Une campagne de sensibilisation pour les traverses piétonnières a eu lieu dans la MRC de Matawinie au courant des dernières semaines. L'agente communautaire de la Sûreté du Québec du poste de la MRC de Matawinie et les différents intervenants, qui étaient présents lors de la campagne de sensibilisation, ont constaté qu'il doit y avoir un rappel des règles à respecter en lien avec le respect des traverses piétonnières.



Le saviez-vous ?

Chaque jour au Québec, environ 8 piétons sont heurtés par un véhicule, principalement en zone urbaine. C'est pourquoi le Code de la sécurité routière prévoit une réglementation afin d'assurer des déplacements sécuritaires. Dans tous vos déplacements sur la route, vous devez être concentrés et vigilants !

Quelques consignes pour votre sécurité :

Être visible

Vous êtes plus à risque dans l'obscurité, car vous êtes moins visible pour les conducteurs. Portez des vêtements ayant des matières réfléchissantes, cela vous permettra d'être vu par les automobilistes.

Sur le trottoir

En tant que piéton, vous devriez toujours circuler sur le trottoir. S'il n'y en a pas, marchez sur l'accotement dans le sens contraire de la circulation.

Aux intersections

Lorsque vous devez emprunter une intersection, assurez-vous de l'absence de danger et gardez un contact visuel avec les conducteurs pour vous assurer qu'ils vous ont vu. En tout temps, vous devez respecter les feux pour piétons.

S'il y a seulement des feux de circulation, vous avez le droit de passage au feu vert ainsi que la priorité en vous engageant sur la chaussée. Au panneau d'arrêt, vous avez la priorité de passage et les automobilistes doivent immobiliser leur véhicule pour vous céder le passage.

Vigilance aux passages pour piétons

Ces passages sont délimités par des bandes jaunes et ils sont indiqués par un panneau. Vous avez la priorité lorsque vous vous y engagez. Les automobilistes et les cyclistes doivent s'immobiliser pour vous laisser passer. Les automobilistes doivent anticiper que vous allez traverser; un excès de 10 km/h peut faire la différence entre la vie et la mort.

Éviter les distractions

L'utilisation d'un cellulaire, que ce soit pour converser, texter ou utiliser Internet, ainsi que le port des écouteurs distraient autant l'automobiliste que le piéton. Il est important de se concentrer sur son environnement.

La ligne d'arrêt pour les automobilistes

Les automobilistes doivent immobiliser leur véhicule avant la ligne d'arrêt, située devant le passage pour piétons. Si toutefois il n'y a pas de ligne d'arrêt, vous devez laisser la voie libre en vous arrêtant avant le passage pour piétons.

Sûreté du Québec | MRC de Matawinie | 450 834-2578



Photos prises lors de la campagne de sensibilisation du 17 septembre dernier

ACTIVITÉS en **Bref**

Feuillelet détachable - **Novembre 2020**



Les encarts identifiés par un * désignent une activité ou un cours offert par le Service des Loisirs de la Municipalité.

Marché Les découvertes de l'Avent *

Marché Les découvertes de l'Avent de Saint-Côme

Centre de Loisirs Marcel Thériault (250, 65^e Avenue)

*5 & 6 décembre de 10h à 17h **

Plusieurs exposants

(Kiosques de produits uniques faits par des artistes/artisans de notre région)

Profitez de l'occasion pour dénicher de beaux trésors à offrir !

** Nous respecterons les recommandations de la Santé publique, il est possible que cette activité soit annulée.*

*Pour participer en tant qu'exposant, inscription obligatoire avant le 15 novembre
auprès de Josianne D. Mainguy 450 883-2726, poste 7338*

Parc Louis-Philippe-De Grandpré *

La saison de vélo de montagne 2020 a été un franc succès avec un achalandage inespéré. Ce qui nous motive le plus à continuer d'entretenir et de développer le réseau, c'est de voir le nombre grandissant de familles qui s'y baladent. Il y en a vraiment pour tous les goûts.

Les dernières semaines, plutôt pluvieuses, ont mis le réseau à rude épreuve et nous avons dû à quelques reprises refaire les rigoles et installer de nouveaux drains. Les sentiers ont aussi été "soufflés" pour y enlever les feuilles. Les travaux d'entretien et d'amélioration se continueront durant la corvée qui est prévue le 24 octobre (25 en cas de pluie). Vous pouvez suivre la page Facebook "Vélo de Montagne St-Côme" pour en savoir plus.



Au plaisir de vous y croiser !

Parc d'habiletés—vélo de montagne



Les résidents près de l'école et les élèves ont sûrement remarqué qu'il y avait du mouvement derrière le terrain de balle. En effet, les travaux avancent bien dans le nouveau parc d'habiletés. La ligne de sauts et le virage "berm" sont maintenant complétés. Il reste à terminer le sentier de retour vers le promontoire de la patinoire et aussi à bâtir et à installer les modules d'habiletés dans la section située derrière le virage. Le tout devrait être fait dans les prochaines semaines.

L'équipe de la Coopérative Tsuga travaille fort pour faire une ouverture cet automne avant la neige, si Dame nature est avec nous. Il sera possible d'utiliser le Parc en hiver avec des vélos à pneus surdimensionnés (Fatbike) après quelques passages de volontaires en raquettes...

Club FADOQ Belle-Montagne

Si les recommandations de la Santé publique sont favorables, nous reprendrons nos activités après le 28 octobre. Sinon, veuillez considérer ces rencontres comme annulées. *

Pétanque *

OÙ ? Terrain de pétanque intérieur
QUAND ? Tous les mardis et jeudis à 13h
Responsable : Gabriel Michel | 450 883-6662 ou 514 968-7886

Souper & danse

Les soupers sont annulés pour l'année 2020.

Bingo *

OÙ ? 1624, rue Principale
QUAND ? Tous les deux jeudis à 19h

En forme avec Sylvie *

OÙ ? Centre de Loisirs Marcel Thériault
QUAND ? Les mardis de 10h à 11h
Responsable : Sylvie Roy | 450 499-0617

Horaire des célébrations

Voici l'horaire des célébrations des fêtes 2020 - St-Pierre-de-Belles-Montagnes

QUOI ? Veille de Noël - 24 décembre
OÙ ? 16h30 : Sainte-Béatrix
16h30 : Saint-Alphonse | 20h : Saint-Côme

QUOI ? Noël - 25 décembre
OÙ ? 9h : Sainte-Béatrix | 10h : Saint-Alphonse
11h15 : Saint-Côme

QUOI ? Veille du Jour de l'An - 31 décembre
OÙ ? 16h : Saint-Alphonse

QUOI ? Jour de l'An - 1^{er} janvier
OÙ ? 9h : Sainte-Béatrix | 10h : Saint-Alphonse
11h15 : Saint-Côme

Centre Amitié

Si les recommandations de la Santé publique sont favorables, nous reprendrons les dîners aux dates indiquées ci-bas. Sinon, veuillez considérer ces rencontres comme annulées.

OÙ ?	Centre de Loisirs Marcel Thériault
QUAND ?	4 & 18 novembre et 2 & 16 décembre
HEURE ?	9h30 à 15h00
COÛT ?	7 \$ pour la carte de membre 13 \$ pour le repas

On vous attend en grand nombre. Au plaisir de vous revoir et d'accueillir de nouveaux membres.

La Santé Publique nous demande le port du masque chirurgical (bleu) en tout temps sauf pour manger. Nous pourrions ainsi jouer aux cartes et aux autres jeux si nous sommes à l'intérieur de 2 mètres.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 450 883-5155

Élise Durocher, présidente

Bibliothèque *

La Bibliothèque sera fermée pour la période des Fêtes du 19 décembre au 3 janvier inclusivement.

CLUB DE LECTURE

Temporairement annulé en raison des recommandations de la Santé publique.

Vieux presbytère *

HORAIRE - BASSE SAISON

Lundi au mercredi de 8h30 à 16h30 (fermé le midi)
Jeudi et vendredi de 8h30 à 19h
Samedi de 8h à 15h | Dimanche : Fermé

TEMPS DES FÊTES

Fermé les 24-25-26 et 31 décembre et les 1^{er} et 2 janvier.



Horaire - Local et Patinoires *

Sous-sol du Centre de Loisirs Marcel Thériault
(250, 65^e Avenue)

Lundi au mercredi	15h00 à 20h00
Jeudi et vendredi	15h00 à 21h00
Samedi	10h30 à 21h00
Dimanche	10h30 à 17h00

Le local sera ouvert à tous, ne vous gênez pas pour venir profiter des jeux disponibles sur place et des collations en vente au casse-croûte. L'anneau de glace sera aussi à votre disposition sur le terrain de balle; il sert principalement au patinage libre. Veuillez noter qu'en cas de tempête, le local et les patinoires peuvent être fermés sans préavis.

Horaire des Fêtes du 19 décembre au 4 janvier

La patinoire sera spécialement FERMÉE
les 24, 25 et 31 décembre et le 1^{er} janvier.

Les autres journées, la patinoire sera ouverte de 11h à 21h.

Festival St-Côme en Glace

29 janvier au 14 février 2021



RECHERCHE SCULPTEURS BÉNÉVOLES!

La sculpture sur glace vous intrigue et vous avez du temps, nous sommes à la recherche de nouveaux sculpteurs. Pour la 40^e édition, des sculpteurs professionnels seront présents pour vous initier et vous guider dans la réalisation de votre première sculpture sur glace. Les blocs de glace et les couteaux vous seront fournis gratuitement.

Vous avez de l'intérêt? AIMEZ et SUIVEZ nos page et groupe Facebook
[Facebook.com/FestivalSaintComeEnGlace](https://www.facebook.com/FestivalSaintComeEnGlace)

Pour plus d'information, contactez Annie-Eve au 450 883-2982 (jour seulement)

Bien évidemment, COVID-19 oblige, les organisateurs respecteront toutes les mesures gouvernementales!

Club Motoneige St-Côme

D'abord, nous tenons à remercier les légateurs de droit de passage pour le maintien de notre réseau de sentiers de 52 kilomètres. Sans ce privilège, rien de cela n'existerait. Un énorme MERCI.

Désormais, les droits d'accès seront vendus « en ligne seulement », que ce soit pour les droits d'accès en prévente ou en saison, de même que pour les droits d'accès hebdomadaire, journalier ou de remplacement.

Le seul droit d'accès vendu par les clubs sera le droit d'accès vendu en sentier à 640 \$. Il est très important pour notre Club que vous gardiez bien en mémoire, lors de votre achat en ligne, le numéro de notre Club, soit : Club motoneige St-Côme 657-08 (No. 657 et région 08)

COÛT DES DROITS D'ACCÈS POUR LA SAISON 2020-2021

- Droit d'accès annuel en prévente, acheté avant le 9 décembre 2020 = 330 \$

- Droit d'accès annuel, acheté après le 9 décembre 2020 = 410 \$
- Droit d'accès annuel, acheté dans le sentier = 640 \$
- Droit d'accès annuel, motoneige antique = 250 \$ (1999 et moins)
- Droit d'accès journalier = 65 \$
- Droit d'accès 3 jours = 135 \$
- Droit d'accès 7 jours = 220 \$
- Remplacement motoneige antique = 195 \$
- Remplacement régulier = 30 \$

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi ou à nous écrire à : clubmotoneigestcome@gmail.com

Mario Breault, Président
Club Motoneige St-Côme | 450 883-1128

Dévoilement du nouveau nom pour le 1624, rue Principale



En février dernier, la Municipalité sollicitait l'aide de la population afin de trouver un nom significatif à l'immeuble situé au 1624, rue Principale et utilisé par plusieurs organismes de notre milieu.

Le nom du gagnant ou de la gagnante devait être annoncé lors de l'activité de Pâques du 10 avril dernier mais en raison de la COVID-19, toutes les activités ont été annulées et des délais supplémentaires ont eu lieu. Toutefois, après la réception d'une vingtaine de suggestions et l'analyse de celles-ci par un comité de sélection, le nom retenu est :

LA MAISON D'EN FACE

L'heureuse gagnante est Mme Denise Gaudet.

Voici l'explication pour justifier le nom de l'immeuble : *J'ai choisi ce nom facile à retenir, à cause de son emplacement et qu'on la connaît tous. Elle a déjà été une maison et un commerce. Et maintenant c'est une salle récréative pour les gens de Saint-Côme. Elle est en face du stationnement et de la Caisse populaire.*

Mme Gaudet s'est vu recevoir quatre chèques-cadeaux de 25 \$ à utiliser auprès des commerçants de Saint-Côme. Félicitations encore !



De gauche à droite : Mme Elaine Roy, conseillère municipale, Mme Denise Gaudet, gagnante du concours et M. Martin Bordeleau, maire.

NOS BONS COUPS!

UNE NOUVELLE BOUTIQUE VOIT LE JOUR AU VIEUX PRESBYTÈRE

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de la boutique du Vieux presbytère. Cette boutique a été mise en place dans le but de faire connaître et de donner une visibilité aux artistes et artisans de notre belle municipalité, tout en favorisant l'achat local. Vous y retrouverez des pièces uniques, faites avec une grande passion. La boutique est située à l'intérieur du Vieux presbytère (Bureau d'Accueil Touristique) au 1661-A rue Principale à Saint-Côme. Les heures d'ouverture sont les mêmes que celles du Bureau d'Accueil Touristique.



Comme la boutique sera en constante évolution et que nous sommes soucieux d'offrir à notre clientèle locale et touristique de nouvelles gammes de produits et d'articles uniques... artistes et artisans de Saint-Côme, manifestez-vous !

Veillez communiquer avec Josianne D. Mainguy
au 450 883-2726 poste 7338.



LES VENDREDIS DE L'HARMONIE

Le passage en mode virtuel des Vendredis de l'Harmonie a été une grande réussite. Chapeau à nos 7 groupes d'artistes, de chez nous, qui ont su nous séduire et divertir. Les spectacles nous ont été offerts sur la page Facebook de la Municipalité, et ont été visionnés par des dizaines de milliers de personnes !

Merci à toutes les personnes qui étaient au rendez-vous, qui ont partagé les vidéos qui sont toujours disponibles via notre page Facebook et à tous nos artistes de grand talent, qui nous ont offert des moments de passion et de grandes émotions.

Merci également à nos partenaires : CFNJ 99,1, Studio de la côte jaune ainsi qu'à Jean-François Branchaud et Éric Beaudry pour leur précieuse collaboration.



HALLOWEEN SOULIGNÉE AUTREMENT

Étant donné les circonstances, la Municipalité a souhaité quand même souligner la fête de l'Halloween en distribuant plus de 250 sacs à surprise à divers services éducatifs de Saint-Côme. Non seulement nous y avons inclus une grande quantité de bonbons, mais nous y avons aussi inséré un livre d'un auteur lanauchois, selon la tranche d'âge de l'enfant.

Nous tenons à remercier spécialement nos deux auteurs **Audrey Roy** pour la série des livres de « **Ludovic autour du monde** » et **Louis Lymburner** pour la série des livres de « **Hunter Jones** », ainsi que tous nos partenaires qui une fois de plus n'ont pas hésité à se joindre à nous pour ce projet.



Merci à tous nos partenaires !

- Les Amis de Marie
- Club FADOQ Belle Montagne
- Club Social Féminin
- Magasin Korvette
- Le Club de motoneige
- Les Chevaliers de Colomb
- St-Côme, un cœur qui bat
- Marché Tradition
- Boulangerie St-Côme
- Parc régionaux de la Matawinie
- Association des pompiers

Loisirs, culture & organismes

COMITÉ HISTORIQUE | SAINT-CÔME ET SON HISTOIRE !

SURVOL HISTORIQUE DE SAINT-CÔME

Vous êtes une personne nouvellement arrivée ou même récemment installée de façon permanente à Saint-Côme? Vous êtes plutôt une personne déjà résidente de notre belle municipalité ? Dans les deux cas, il est toujours intéressant de connaître un peu d'histoire du lieu qu'on habite, que l'on a choisi.

Or, en 2017, nous célébrons le 150^e anniversaire de la municipalité et une brochure a suivi les festivités pour garder un beau souvenir de cette année complète de célébrations. La trame de fond du 150^e était l'histoire du village. Cette brochure s'intitule *Souvenons-nous de notre 150^e*. Elle reprend, en photos et en courts textes, les activités qui ont eu lieu et on y raconte ainsi plusieurs aspects historiques du village depuis ses débuts.

Faites-vous plaisir et procurez-vous la brochure au coût de 5,00 \$ seulement ! Ou encore, faites-en un cadeau de Noël. Pour ce faire, contactez Fernande au 450 883-8467.

P.S. Les deux autres productions du Comité soit : *Saint-Côme se raconte* (35 \$) et *Portraits de familles cômienne* (50 \$), sont aussi disponibles, mais il ne reste que de très petites quantités.

Préservons la mémoire de Saint-Côme !



Loisirs, culture & organismes

DES NOUVELLES DES AMIS DE MARIE

TENUE DE L'AGA ET ÉLECTIONS DU CA

Le 22 septembre dernier s'est tenue l'Assemblée générale annuelle des Amis de Marie de Saint-Côme au Centre de Loisirs Marcel Thériault. Évidemment, pour ce faire, toutes les mesures sanitaires ont été respectées. Au cours de l'assemblée, plusieurs points ont été présentés. Retenons que les travaux prévus ont tous été complétés et que la santé financière de l'organisme est très bonne.

La présidente, Louise Arbour, n'a pas manqué de souligner que «si l'organisme va aussi bien, c'est grâce à la population qui nous soutient par ses dons et sa présence au magasin et beaucoup aussi au travail incessant de nos bénévoles.



Je tiens d'ailleurs, au nom du conseil d'administration (CA), à exprimer nos plus sincères remerciements à toutes et tous.» L'AGA permettait aussi de procéder à l'élection de quatre administrateurs. Ainsi, Mmes Christiane Lanthier, Suzie Leclerc, Évelyne Morin ainsi que M. Gérald Lemieux ont été élus. Ils complètent donc le CA avec Mmes Louise Arbour, Lise Gagnon et M. Marcel Boisjoli. Les officiers sont : L. Arbour/présidente, G. Lemieux/vice-président, É. Morin/trésorière et S. Leclerc/secrétaire.



CA des Amis de Marie, de gauche à droite : M. Marcel Boisjoli, Mme Christiane Lanthier, Mme Lise Gagnon, Mme Louise Arbour (présidente), Mme Suzie Leclerc (secrétaire), M. Gérald Lemieux (vice-président) et M. Jean-Pierre Picard est le conseiller municipal en appui à l'organisme.

LA GUIGNOLÉE... EH! OUI, LA GUIGNOLÉE !

Comment faire une Guignolée sans pouvoir passer à toutes les maisons comme d'habitude ? C'est à cette question que le conseil d'administration a dû s'attarder pour la Guignolée 2020, pandémie oblige ! Cela était d'autant plus nécessaire

que la situation actuelle provoque beaucoup de besoins chez plusieurs concitoyens affligés par la pandémie. Voici donc comment chacune et chacun pourra contribuer tout de même. **À partir du 23 novembre et jusqu'au 5 décembre inclusivement**, vous êtes invités à venir déposer vos denrées et dons en argent directement au magasin communautaire au 1250 Alphonse Marion, aux heures d'ouverture, soit : les lundi, mercredi et vendredi de 13h à 16h, puis le samedi de 9h à 11h et de 13h à 16h. Nos bénévoles seront heureux de vous recevoir.

Votre collaboration est grandement souhaitée car les besoins sont réels, et ce, plus que jamais. Comme chaque année, les paniers de Noël seront distribués aux personnes qui en auront fait la demande, et ce, avec preuves de résidence et de revenus (rapport d'impôts). Rappelons que ces demandes devront être faites les 8 et 9 décembre auprès des Amis de Marie (450 883-2600) et que le revenu maximal admissible pour avoir droit aux paniers de Noël est le document de Statistiques Canada relatif au montant de faibles revenus de base.

Fermeture du Temps des Fêtes : le magasin communautaire sera fermé du 21 décembre 2020 à 16h au 6 janvier 2021 à 13h. Quant à la cuisine communautaire, elle se déroule encore aux deux semaines et sera fermée par contre durant les Fêtes. Les bénéficiaires seront appelés pour la reprise. Enfin, les «Boîtes à 7» ne seront pas disponibles les samedis 26 décembre et 2 janvier alors que Moisson Lanaudière sera aussi fermé pour le Temps des Fêtes.

BONHOMME À LUNETTES

Le *Bonhomme à lunettes* a repris ses services à notre local. Il est **fortement recommandé** de prendre rendez-vous en appelant au 450 883-2600. Aussi, surveillez les annonces de la Santé publique concernant les services de type médical. Les prochaines dates d'ici les Fêtes sont : 5 et 19 novembre, 3 et 17 décembre, et ce, toujours de 9h30 à 11h30.

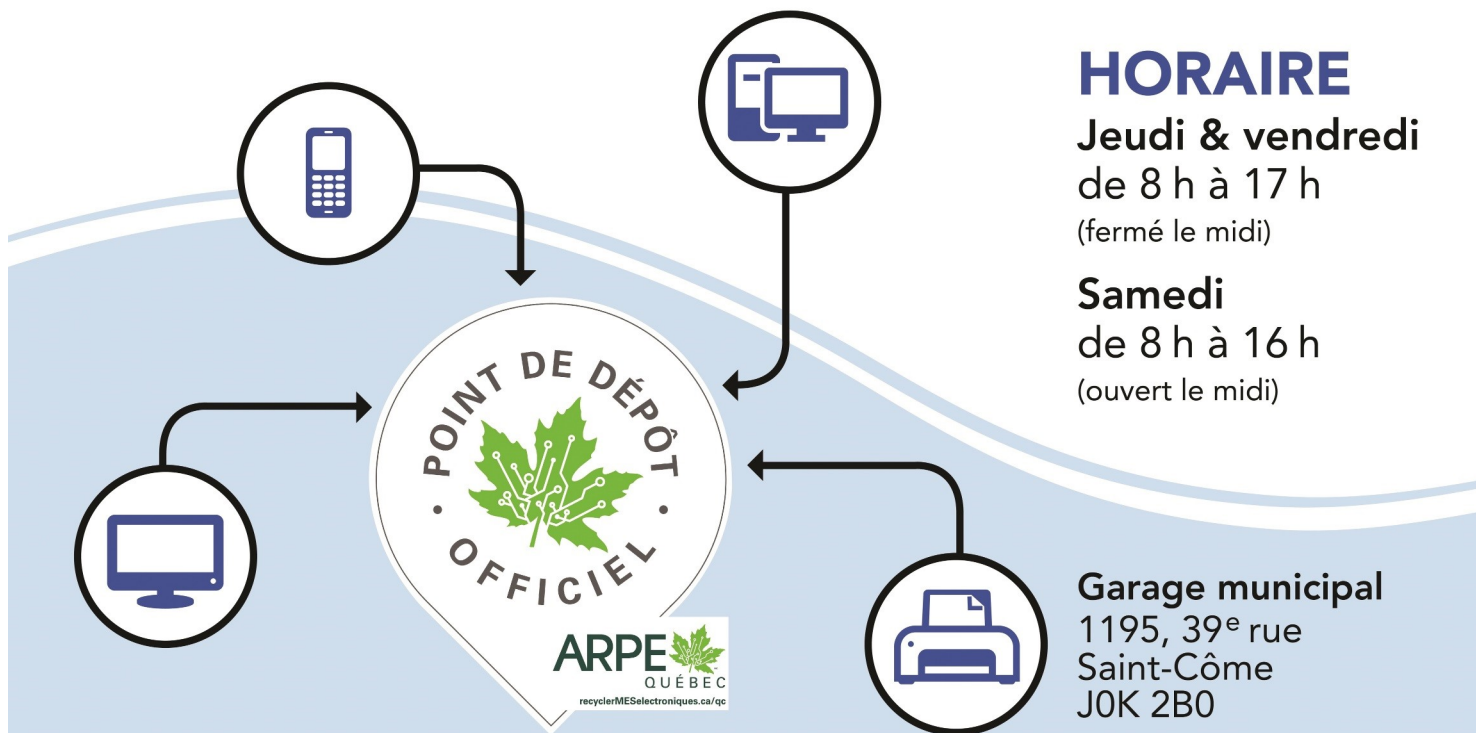
IMPORTANT : MESURES SANITAIRES

Les mesures sanitaires obligatoires sont **toujours en vigueur** au magasin : masque, Purell pour les mains à l'arrivée et maximum de 10 personnes à la fois dans le local. Merci de votre compréhension.

Bien que Noël et le Jour de l'An soient encore loin, nous vous souhaitons un beau Temps des Fêtes ! Il sera différent cette année évidemment, mais cela ne nous empêchera pas de le vivre dans l'harmonie.

MERCI DE NOUS AIDER À AIDER !

NE PAS JETER SES VIEUX ÉLECTRONIQUES, C'EST BIEN;
LES RECYCLER, C'EST MIEUX!



HORAIRE

Jeudi & vendredi
de 8 h à 17 h
(fermé le midi)

Samedi
de 8 h à 16 h
(ouvert le midi)

Garage municipal
1195, 39^e rue
Saint-Côme
J0K 2B0

recyclerMEselectroniques.ca/qc

RÉCUPÉRATION DES PILES USAGÉES

À l'instar des journaux, du verre et du plastique, les piles peuvent et doivent être recyclées. Elles contiennent parfois des métaux qui peuvent être dangereux pour l'environnement lorsqu'ils sont envoyés dans les sites d'enfouissement. Toutefois, lorsqu'ils sont recyclés adéquatement, ces métaux peuvent être récupérés et utilisés pour fabriquer de nouveaux produits. **Vous pouvez disposer de vos piles domestiques à l'Hôtel de ville, nous nous sommes pourvus d'un récipient réservé à cet effet.**



SERVICE DES CONTENEURS

Le garage municipal est situé au 1195, 39^e Rue. Il est ouvert jeudi et vendredi de 8h à 17h (fermé de 12h à 13h) et samedi de 8h à 16h (ouvert le midi).

RÉCUPÉRATION

La cueillette se fait tous les lundis; les bacs à récupération de 64 litres sont disponibles à l'Hôtel de ville. Toutefois, avant de vous en procurer un nouveau, nous vous prions de rapporter votre ancien bac. Après le deuxième bac, le prix que nous payons sera chargé afin d'éviter tout abus.

Si vous désirez un bac d'une plus grande capacité, soit 240 ou 360 litres, vous pouvez communiquer avec M. Martin Asselin, notre récupérateur, au 450 889-2773. Il pourra vous en procurer un à des prix compétitifs.

MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE & RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Ces matériaux étant des polluants importants, la Municipalité offre un service de récupération. Vous pouvez en disposer gratuitement au garage municipal durant les heures d'ouverture du service des conteneurs situé au 1195, 39^e Rue.

DES MÉLANGES À ÉVITER...

Le Réseau communautaire d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes est heureux de vous offrir en collaboration avec la MRC de Matawinie ces capsules d'information thématique.



CAPSULE #1 - Le cannabis au volant : ce qu'il fait savoir

Le cannabis influence votre conduite automobile. En effet, il diminue l'attention et réduit la capacité à éviter les obstacles. On vous rappelle que le cannabis tout comme l'alcool n'ont pas leur place au volant. Contactez les services de accompagnement au besoin.

Pour plus d'information : saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/comportements/drogues-medicaments/ce-que-dit-la-loi/

CAPSULE #2 - Les mélanges n'ont pas toujours bon goût

Le mélange d'alcool et de cannabis n'est pas sans risque. En effet, le mélange des deux substances peut augmenter les effets ressentis. Tentez d'éviter les mélanges.

CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge Canadienne est présentement en période de recrutement dans notre région. Vous cherchez une occasion de rendre service à votre collectivité, de faire de nouvelles rencontres ou de vivre de nouvelles expériences ? Joignez-vous aux bénévoles qui rendent notre action possible au Québec.

Contactez-nous au 1 844 540-5410.

Responsabilités du bénévole en intervention :

Il rencontre le futur bénéficiaire pour lui accorder, si nécessaire, la prestation de services en hébergement, en alimentation et en habillement.



ÊTRE BÉNÉVOLE CROIX-ROUGE CORRESPOND À :

- > Un engagement à votre image
- > Un engagement humain
- > Une action concrète dans votre milieu

Faites partie du plus important organisme d'aide humanitaire au monde

Informez-vous sur nos postes d'intervenants en services aux sinistrés, en collecte de fonds et en organisation d'événements spéciaux
www.partenairescroixrouge.ca
1 844 540-5410



La Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière est très fière de vous présenter les lauréats 2020 des bourses de la Fondation Desjardins:

Alix Bilodeau – Bourse Engagement (1 000 \$) :

Alix a débuté cet automne un DEC en sciences humaines – profil administration. Il a gagné en 2018 le volet étudiant du concours OSEntreprendre au niveau régional et une seconde fois au provincial avec son projet JEHM le paintball (tagué JEHM). Il pratique plusieurs sports, dont l'haltérophilie depuis 5 ans, dans un club nommé les Husky et avec lequel il participe à des compétitions environ une fois par mois, dont les Jeux du Québec en 2019 où il a fini deuxième dans sa catégorie.

Maxime Boisvert – Bourse Persévérance (1 000 \$) :

Natif de Mandeville, ce jeune homme de 18 ans a débuté cet automne un DEP en électrotechnique – profil montage de ligne à Sainte-Anne-des-Monts. Il aimerait bien travailler à Hydro-Québec après avoir obtenu son diplôme. De plus, il suit des cours du soir pour obtenir son équivalence de secondaire 5.



Divers

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

L'Office municipal d'habitation de Saint-Côme désire renouveler sa banque de requérants pour L'Accueil Saint-Côme situé au 101, 65^e Avenue. Les personnes intéressées peuvent communiquer au **450 834-3317** pour obtenir un formulaire de demande.

Cette habitation à loyer modique s'adresse aux personnes âgées de 50 ans et plus, seules ou en couple, n'ayant pas de personnes à charge.

Office municipal d'habitation de Rawdon

À l'attention de Mme Josée Perreault | 3220, 12^e Avenue à Rawdon | J0K 1S0

Commercial

Votre électricien de confiance dans Lanaudière !

Spécialiste en borne de recharge pour VE



TOTAL
ÉLECTRIQUE INC.

Appelez-nous au **450 541-4410**

Nous offrons un service d'électricien dans les domaines résidentiel, commercial et industriel.

Que ce soit pour un projet de construction neuve ou de rénovation, l'expertise de Total Électrique saura répondre à vos besoins.



Soumission gratuite

info@totalelectrique.com

RBQ 5726-7098-01

Joyeux Noël et Bonne Année 2021 !



RE/MAX

PRESTIGE



À l'aube de cette nouvelle année, je tiens à vous remercier pour votre soutien et votre encouragement. Puisse 2021 vous combler de bonheur ! Je vous souhaite une merveilleuse période de réjouissances !

LUC CHEVETTE S'OCCUPE DE TOUT !

Courtier immobilier Luc Chevette Inc.

Cell. 450 898-0809 | lchevette@remaxprestige.ca

AGENCE IMMOBILIÈRE

Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

10, Wilfrid-Ranger

Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 8M7

Bureau : 450 759-3008 | Sans frais : 1 800 265-3008

Fax : 450 759-3643

www.remax-quebec.com/prestige

CAMP RICHELIEU

ST-CÔME

*Location de salle
pour tout type
d'événement*

Chaises et tables incluses au besoin

Accès à une cuisinette
(réfrigérateur, four, lavabo)

Système de son
facile à utiliser

Possibilité de venir déposer votre matériel au moment qu'il vous convient

40 \$

DE L'HEURE
AVEC
SERVICE
PERSONNALISÉ



50

PERSONNES

3

HEURES
MINIMUM

450-883-6446
camprichelieusc@gmail.com